

Le Président,

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L952-6-1 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps de maître de conférences ;
- Vu la délibération du conseil académique en formation restreinte (séance du 22 mars 2017) ;

ARRETE

Article premier : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 31MCF1692 (4392) – profil : Modèles, méthodes numériques et simulation en chimie théorique : une approche interdisciplinaire, est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Alessandra CARBONE, Professeur des universités (Présidente)

Xavier BLANC, Professeur des universités

Jérémie CAILLAT, Maître de conférences

Andrea GRIGORIU, Maître de conférences

Eleonora LUPPI, Maître de conférences

Yvon MADAY, Professeur des universités

Jean-Philip PIQUEMAL, Professeur des universités

Marie POSTEL, Maître de conférences

Membres externes

Eric CANCES, Professeur des universités

Patrick CASSAM-CHENAI, Directeur de recherche

Elise DUMONT, Maître de conférences

Virginie EHRLACHER, Chargée de recherche

Hélène JAMET, Maître de conférences

Damiano LOMBARDI, Chargé de recherche

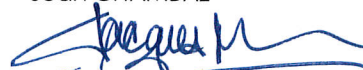
Valérie PERRIER, Professeur des universités

Gabriel TURINICI, Professeur des universités

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 mars 2017

Pour le Président de l'Université P. et M. Curie
et la délégation
Le Vice-Président Parcours professionnels
et carrières
Jean CHAMBAZ


Jacques MALENFANT